

Frantz (Ernest), Strasbourg 1870. Le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Frantz

Editions Place Stanislas, 240 p., 2011

Claude Muller



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1130>

DOI : [10.4000/alsace.1130](https://doi.org/10.4000/alsace.1130)

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2011

Pagination : 558

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Claude Muller, « Frantz (Ernest), Strasbourg 1870. Le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Frantz », *Revue d'Alsace* [En ligne], 137 | 2011, mis en ligne le 19 août 2011, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/1130> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.1130>

ne passe pas du tout. La nation suisse est perçue dans une tradition historique des mythes fondateurs dont les points forts sont le serment de Rütli entre les trois cantons primitifs du 1^{er} août 1291, les batailles contre les Habsbourg de Morgarten (1315) et de Sempach (1386) où 30 % de la noblesse masculine adulte de l'Alsace a perdu la vie, et les héros Guillaume Tell et Nicolas de Flue, entrés dans l'imaginaire collectif par des chansons populaires, des spectacles, des poèmes et des feuilles volantes. Cette image s'est fixée du XVI^e au XVIII^e siècle et s'est élargie au XVIII^e dans le cadre de l'*Aufklärung* par la philosophie de la vertu et le patriotisme des 13 cantons. C'est au XVIII^e siècle que les Alpes entrent comme facteur d'identité immuable dans l'imaginaire du peuple et dans le folklore. Il est fortement valorisé face aux Français et aux révolutionnaires locaux.

La résistance militaire catholique a été telle que Bonaparte, par l'Acte de Médiation du 19 février 1803, a supprimé la République helvétique et a rétabli le système cantonal, cette fois en créant 19 cantons au lieu de 13, tous placés sur un pied d'égalité. Le pouvoir central de la nouvelle « Confédération helvétique » (le terme apparaît sur les actes officiels) se limite à un *landamman* qui préside une assemblée de 19 députés, chacun représentant un canton, et qui sert d'interlocuteur à Bonaparte. La diète ainsi créée a des prérogatives de politique étrangère et militaire, mais la Suisse reste un protectorat de la France jusqu'en 1814.

Il s'agit d'un ouvrage intéressant sur un espace et thème peu connus. Il met en relief la force de la résistance armée des cantons catholiques et la charge religieuse démultipliée lors des conflits politiques internes avec les partisans de l'acceptation de la république helvétique. Il explique ainsi l'échec des révolutionnaires français et suisses dans la tentative de créer une « république-sœur » entre 1798 et 1803.

Bernard Vogler

FRANTZ (Ernest), *Strasbourg 1870. Le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Frantz*, Editions Place Stanislas, 2011, 240 p.

Voici indéniablement une pièce majeure du puzzle de la guerre franco-prussienne, exhumée pour la grande joie des amoureux de Clio. Annoncée en quelque sorte dans *Saisons d'Alsace*, n°45, 2010, p. 28-29, la pièce est de choix, donc de grande valeur. Elle apparaît grâce à la découverte de David Bourgeois d'un journal à l'abri d'un livre de la bibliothèque, journal qui compte aussi de nombreuses photographies, récemment présentées à la Médiathèque André Malraux à Strasbourg, du 8 octobre au 15 décembre 2010, dans le cadre d'une belle exposition.

Ouvrage désormais incontournable par sa valeur de source documentaire de première importance, le récit d'Ernest Frantz, outre sa précieuse

chronologie, vaut pour deux points un peu occultés dans l'introduction à trois voix d'Aline Bouche, David Bourgeois et Marie-Claire Vitoux. Tout d'abord apparaît un parfait exemple de fièvre obsidionale, maladie qui touche les assiégés confrontés à un siège. Emporté dans le tourbillon d'un chaos qui le dépasse, Eugène Frantz décrit méticuleusement le point de chute des deux cent mille obus qui éclatent partout et sort totalement démoralisé du siège. On le serait à moins.

Vient aussi l'aspect confessionnel. Frantz est luthérien. « Le clergé en masse, le jésuitisme, masqué du nom de société de Saint-Vincent-de-Paul, ont ajouté à l'antipathie naturelle des Français contre les Allemands, à la haine du catholique contre le protestant... Les saintes gens se frottent les mains, parlent déjà du triomphe du catholicisme sur l'hérésie... Le protestantisme devenait gênant et on verra à le supprimer en France. » Il est forcément hostile à la politique de Napoléon III de par son appartenance confessionnelle. Or, quoique protestant, Frantz ne goûte guère à la victoire de la protestante Prusse. Le 15 septembre 1870, il s'écrie : « La destruction de la bibliothèque de Strasbourg mettra dans l'histoire le nom du roi Guillaume au regard de celui d'Omar qui mit le feu à la bibliothèque d'Alexandrie. Mais le roi Guillaume est un roi si pieux ! » Surtout Frantz ajoute que les Allemands « n'ont pas respecté non plus le Temple Neuf, une église protestante pourtant » [rappelons que la bibliothèque se trouvait dans le chœur désaffecté du Temple Neuf].

Ce qui nous amène à une réalité intemporelle. Que serait la mémoire de l'Alsace, sans l'apport des mémorialistes protestants ? Il se trouve, toutefois, qu'il existe aussi le mémoire en partie inédit de l'abbé François Charles Spitz, conservé aux archives des sœurs de la Charité de Strasbourg, exposant les mêmes faits, mais un peu autrement. Il reste donc encore un travail historiographique à mener, pour compléter le prisme de la mémoire.

Claude Muller

XX^e siècle et Deuxième Guerre mondiale

VINCLER (Jeanne), *Communautés juives en péril, Alsace-Lorraine 1933-1939*, Ed. Serpenoise, Metz, 2010, 228 p.

Ce petit ouvrage de Jeanne Vincler, professeur au collège de Boulay, est à la fois déroutant et riche d'informations. Déroutant par sa forme : le récit de l'historienne est ponctué de ses fiches et sources, essentiellement les rapports de police ou tableaux nominatifs, non inintéressants mais qu'on aurait vus en annexe. Riche, car il nous renseigne sur l'immigration en France de la population juive d'Allemagne à partir de 1933, sur